Envoyé en préfecture le 24/07/2024

Reçu en préfecture le 24/07/2024

Publié le

ID: 057-245700695-20240722-D2024\_84\_SI-AR



## **DECISION 2024-84**

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

## DECIDE

## Article 1:

Le marché de « fourniture et pose de 2 panneaux d'affichage des scores et des chronos 24 secondes pour les gymnases communautaires à Rodemack et Kanfen » est conclu le 22 juillet 2024 avec l'entreprise STRAMATEL – ZI Bel Air à 44850 LE CELLIER, pour un montant de 21 162,00 € H.T. soit 25 394,40 € T.T.C..

## Article 2:

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 22 juillet 2024

Le Président Michel PAQUET



Décisions Peublication sur le vite de la CCCE, le 07 ADUT 2024